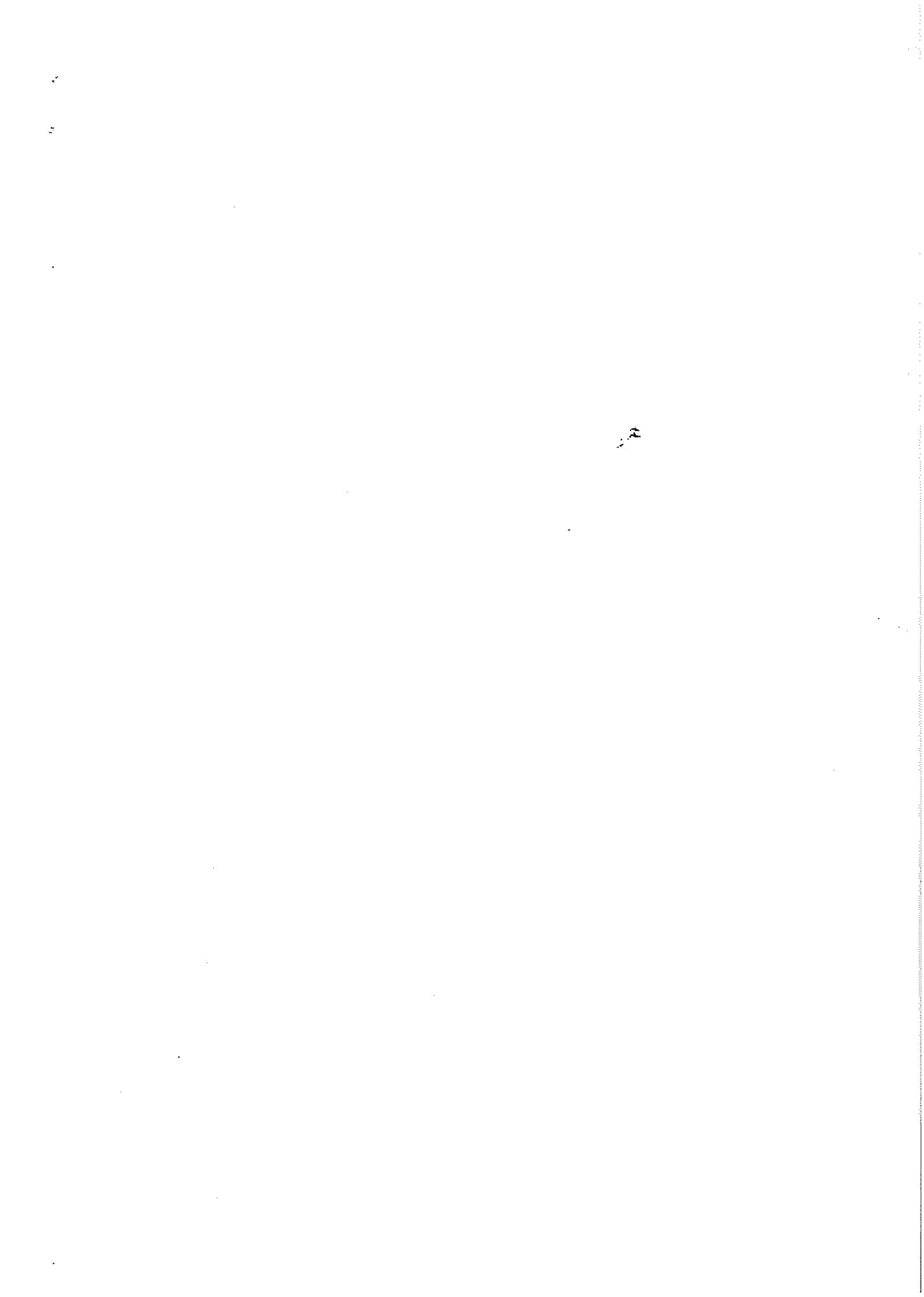


Société d'Applications Technologiques de l'Imagerie Micro-Onde

Satimo, S.A.

Exercice clos le 31 mars 2007

Rapport général du commissaire aux comptes sur les comptes annuels et rapport du commissaire aux comptes établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce sur le rapport du président



Société d'Applications Technologiques de l'Imagerie Micro-Onde

Satimo, S.A.

Exercice clos le 31 mars 2007

Rapport général du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels

Société d'Applications Technologiques de l'Imagerie Micro-Onde Satimo, S.A.

Exercice clos le 31 mars 2007

Rapport général du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 mars 2007, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Satimo tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Règles et principes comptables

- La note 2.3 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à l'immobilisation et à l'amortissement des frais de développement. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié de la méthode comptable précisée ci-dessus ainsi que les informations fournies dans les notes de l'annexe et nous sommes assurés de sa correcte application.

Estimations comptables significatives

- La note 2.8 de l'annexe expose la méthode de détermination de la provision garantie. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié de la méthode comptable précisée ci-dessus ainsi que les informations fournies dans les notes de l'annexe et nous sommes assurés de leur correcte application. Par ailleurs, nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations utilisées pour le calcul de cette provision.
- Votre société constitue des provisions pour couvrir les risques de défaillance des clients, comme décrit en note 2.5 de l'annexe. Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par votre société, décrites dans l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondages l'application de ces méthodes.
- Votre société comptabilise les résultats sur les contrats de longue durée selon les principes et modalités décrits dans la note 2.7 de l'annexe. Sur la base des informations disponibles à ce jour, nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses établies par la direction sur lesquelles se fondent les estimations des résultats de ces contrats et leur évolution.

Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces différentes estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

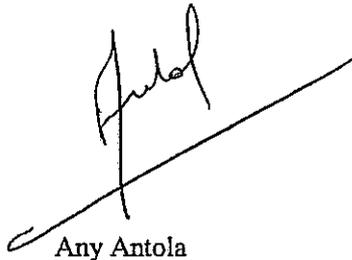
Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris-La Défense, le 12 septembre 2007

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit



Any Antola

1

BILAN — ACTIF

D.G.I. N° 2050 7
(2007)Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : GROUPE SATIMO Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise _____ Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* _____ Code APE _____ Néant *

EBP Informatique

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

				Exercice N clos le, 31/03/2007		N-1 31/03/2006		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4			
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB		AC				
	Frais de développement *	CX	4 138 671	AE	1 802 767	2 335 904	1 549 295	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	581 973	AG	409 649	172 325	194 251	
	Fonds commercial (1)	AH		AJ				
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	31 111	AK	22 068	9 043	6 743	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM				
	Terrains	AN		AO				
	Constructions	AP		AQ				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	1 230 530	AS	745 977	484 553	363 291	
	Autres immobilisations corporelles	AT	458 105	AU	206 658	251 448	160 037	
Immobilisations en cours	AV		AW					
Avances et acomptes	AX		AY					
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (F)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT				
	Autres participations	CU	30 490	CV		30 490	30 490	
	Créances rattachées à des participations	BB		BC				
	Autres titres immobilisés	BD		BE				
	Prêts	BF		BG				
Autres immobilisations financières*	BH	126 979	BI		126 979	43 307		
TOTAL (II)	BJ	6 597 858	BK	3 187 118	3 410 741	2 347 413		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	1 544 192	BM	51 572	1 492 620	678 742
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR	487 784	BS		487 784	257 724	
	Marchandises	BT		BU				
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW				
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	10 794 383	BY	314 717	10 479 666	7 791 394	
	Autres créances (3)	BZ	1 384 050	CA		1 384 050	519 963	
DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC				
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	1 276 213	CE		1 276 213	5 816 797	
	Disponibilités	CF	3 465 836	CG		3 465 836	1 174 102	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	92 669	CI		92 669	86 947	
TOTAL (III)	CJ	19 045 126	CK	366 289	18 678 837	16 325 669		
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN						
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	25 642 985	IA	3 553 407	22 089 578	18 673 083	
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(3) Part à moins d'un an des immobilisations financières netes :	CP	126 979	(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :		Stocks :			Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des Impôts)

EBP Informatique

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise		GROUPE SATIMO		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	Exercice N - 1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 535 466.)	DA	535 466	504 746	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	10 531 391	9 980 160	
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	217 969	117 190	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG	191 510	191 510	
	Report à nouveau	DH	2 001 061	1 061 598	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	2 847 492	2 015 582	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	16 324 888	13 870 786
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	188 316		
	Provisions pour charges	DQ	89 000	201 409	
	TOTAL (III)	DR	277 316	201 409	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		12 195	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	53 951	108 592	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	406 134	335 472	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	3 503 158	3 143 462	
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 155 388	766 892	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	368 743	234 275	
	TOTAL (IV)	EC	5 487 374	4 600 888	
	Écarts de conversion passif* (V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	22 089 578	18 673 083	
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme*	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	4 915 476	4 096 591		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

D.G.I. N° 2052 7
(2007)Formulaire obligatoire (article 53 A du
Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : GROUPE SATIMO

Néant *

EBP Informatique

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

		Exercice N		Total	Exercice (N-1)	
		France	Exportation et livraisons intracommunautaires			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC		
	Production vendue	biens*	FD	FE	FF	10 671 018
		services*	FG	FH	FI	1 889 410
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	FK	FL	12 560 428	
	Production stockée*			FM	166 810	
	Production immobilisée*			FN	1 007 142	
	Subventions d'exploitation			FO	56 875	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)			FP	96 596	
	Autres produits (1) (11)			FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS	21 459	
	Variation de stock (marchandises)*			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU	4 388 257	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV	(244 045)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	3 314 057	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	66 229	
	Salaires et traitements*			FY	1 890 602	
	Charges sociales (10)			FZ	698 763	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *		GA	747 901
			- dotations aux provisions *		GB	
Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC	34 743	
Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	548 630	
Autres charges (12)				GE		
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	11 466 596
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	2 421 255
Opérations en ensemble	Bénéfice attribué ou perte transférée*		(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*		(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	2 170	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	95 014	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM		
	Différences positives de change			GN	190 218	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		
Total des produits financiers (V)					GP	285 232
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ	(11 627)	
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	18 677	
	Différences négatives de change			GS	36 036	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
Total des charges financières (VI)					GU	43 086
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	242 146
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	2 663 401

4 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)**

Formulaire obligatoire (article 53
A du Code général des impôts)

EBP Informatique

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise GROUPE SATIMO		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA (110)	237	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD (110)	237	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE 2 871	5 119	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF 85 598		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH 88 469	5 119	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI (88 579)	(4 883)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK 658 180	642 936	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL 19 594 644	14 173 320	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM 16 747 152	12 157 737	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN 2 847 492	2 015 582	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6 bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(9) Dont transfert de charges	A1		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle) :		Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

1. Faits marquants de l'exercice
2. Principes, règles et méthodes comptables
 - 2.1. Conversion des établissements autonomes
 - 2.2. Immobilisations corporelles
 - 2.3. Immobilisations incorporelles
 - 2.4. Stocks
 - 2.5. Créances
 - 2.6. Valeurs mobilières de placement
 - 2.7. Enregistrement des produits
 - 2.8. Provision pour garantie
3. Notes sur le bilan
 - 3.1. Immobilisations incorporelles
 - 3.2. Immobilisations corporelles
 - 3.3. Immobilisations financières
 - 3.4. Variation des amortissements
 - 3.5. Valeurs mobilières de placement
 - 3.6. Variation des provisions
 - 3.7. Stocks
 - 3.8. Créances clients
 - 3.9. Autres créances
 - 3.10. Charges constatées d'avance
 - 3.11. Capitaux propres
 - 3.12. Bons de souscription d'Actions et bons de Créateurs d'entreprise
 - 3.13. Emprunts et dettes financières
 - 3.14. Dettes fiscales et sociales
 - 3.15. Produits constatés d'avance
4. Autres informations
 - 4.1. Tableau des flux de trésorerie
 - 4.2. Charge d'impôt
 - 4.3. Détail des charges exceptionnelles
 - 4.4. Ventilation de la production vendue par zone géographique
 - 4.5. Engagements en matière de crédit bail et de location longue durée
 - 4.6. Engagements en matière de retraite
 - 4.7. Engagements hors bilan
 - 4.8. Liste des filiales et participations
 - 4.9. Effectif moyen employé durant l'exercice
 - 4.10. Droit individuel à la formation
 - 4.11. Evènements postérieurs
 - 4.12 Rémunérations des dirigeants

1. Faits marquants de l'exercice

Le 1^{er} avril 2006, la société a ouvert un établissement en suède. Cet établissement est plus particulièrement en charge du développement commercial de l'activité contrôle non destructif de Satimo.

2. Principes, règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Permanence des méthodes
- Continuité de l'exploitation
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Cependant, pour l'intégration des comptabilités des établissements autonomes situés en dehors de la zone euro, la méthode du cours de clôture est retenue.

Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après.

2.1. Conversion des établissements autonomes

Les comptabilités des établissements autonomes (Italie, Hong Kong, Suède et USA) sont intégrées à la comptabilité de l'établissement français pour la présentation des comptes annuels.

La comptabilité de l'établissement américain étant tenu en USD, il convient de la convertir en euro avant son intégration.

Par dérogation aux règles générales (cours historique) et afin de donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'entreprise, la méthode du cours de clôture est utilisée. Cette méthode consiste, en fonction, de la nature des postes comptables convertis à utiliser les cours de clôture, les cours moyens ou les cours historiques :

- Les comptes de bilan (à l'exception des comptes de liaison) sont convertis au cours de clôture.
- Les comptes de résultat sont convertis au cours moyen.
- Les comptes de liaison correspondant aux investissements et aux résultats successifs sont convertis au cours historique.

Les comptes de liaison « commerciaux » sont convertis au cours de clôture.

Les écarts de change résultant de ces conversions sont inscrits en capitaux propres dans une subdivision du poste report à nouveau, les écarts de conversion débiteurs venant ainsi en diminution du bénéfice distribuable.

2.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition majoré des frais accessoires de transport et d'installation.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire sur la durée de vie estimée des immobilisations :

Agencements et installations	5 à 10 ans
Matériels et outillages	3 à 5 ans
Matériel de bureau, informatique et mobilier	1 à 10 ans

Depuis le 1er avril 2005, la société applique de façon prospective le règlement 2002-10 du CRC relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs et le règlement 2004-6 relatif à la définition des actifs. Une revue détaillée des actifs de la société au 1er avril 2005, notamment des valeurs d'usage des actifs, a montré que l'application de ces nouveaux règlements n'avait pas d'impact sur les comptes de la société.

2.3. Immobilisations incorporelles

Frais de recherche et développement

Les frais de développement sont immobilisés lorsqu'ils concernent des projets nettement individualisés et ayant de sérieuses chances de succès. Ils sont valorisés au coût historique des matières utilisées et de la main d'œuvre affectées à leur réalisation

L'amortissement des frais de développement est calculé selon le mode linéaire sur 3 ans à compter de l'exercice suivant l'activation des coûts. Cette durée est représentative de la durée d'utilisation de ces actifs.

Les frais de recherche sont comptabilisés en charge

Les logiciels, brevets et licences sont comptabilisés au coût d'acquisition. Ils sont amortis sur une durée de 3 à 5 ans en mode linéaire.

2.4. Stocks

Les stocks de matières et composants et les stocks de produits intermédiaires et finis sont valorisés à leur coût historique (coût d'acquisition ou coût de production).

Une provision est constituée si la valeur de réalisation à la clôture de l'exercice est inférieure à ce coût historique.

2.5. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée si cette valeur est supérieure à la valeur de réalisation probable à la clôture de l'exercice.

2.6. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition. Elles font, lorsque nécessaire, l'objet d'une provision calculée pour chaque ligne de titre d'une même nature, afin de ramener leur valeur au cours de bourse moyen du dernier mois, ou à leur valeur de négociation probable pour les titres non cotés. Conformément au principe de prudence, les plus values latentes ne sont pas comptabilisées en compte de résultat. Les mouvements sont comptabilisés par application de la méthode FIFO.

2.7. Enregistrement des produits

- Vente de produits et vente d'études :

Le chiffre d'affaires est pris en compte au fur et à mesure de l'avancement des travaux (méthode à l'avancement).

Des produits à recevoir (travaux non facturés) ou des produits constatés d'avance sont enregistrés sur la base du chiffre d'affaires total estimé et du degré d'avancement constaté par affaire (prix de revient total réalisé à la clôture de l'exercice par rapport au prix de revient total prévisionnel à la fin du contrat) pour constater l'écart entre la facturation et le chiffre d'affaires calculé à l'avancement.

Dans le cas où une perte à terminaison est envisagée, cette perte est constatée par la voie d'une provision pour risques sous déduction de la perte à l'avancement déjà constatée.

- Maintenance

Les contrats de maintenance sont facturés à date anniversaire et une fois par an en général. Le produit pris en compte dans le résultat est le prorata temporis de la valeur du contrat. Des produits constatés d'avance sont enregistrés pour la part non échue de ces contrats.

2.8. Provision pour garantie

Les charges de garanties sont isolées analytiquement au cours de chaque exercice. Elles incluent les temps passés et les matériels qui ont été utilisés pour les besoins de la garantie. Le montant de la provision est déterminé en appliquant au chiffre d'affaires de l'exercice le même pourcentage que celui constaté en rapportant les dépenses de garantie de l'exercice au chiffre d'affaires de l'exercice précédent.

3. Notes sur le bilan

Les chiffres sont exprimés en euros, sauf indication contraire

3.1. Immobilisations incorporelles

	Valeur brute 31/03/2006	Acquisitions	Valeur brute 31/03/2007	Amortissements Au 31/03/2007	Valeur nette 31/03/2007
Frais de développement	2 635 819	1 502 852	4 138 671	1 802 767	2 335 904
Autres immobilisations incorporelles	577 501	35 583	613 084	431 717	181 368
TOTAL	3 213 320	1 538 435	4 751 755	2 234 484	2 517 272

Les autres immobilisations incorporelles sont composées de brevets et droits similaires en France et en Italie.

3.2. Immobilisations corporelles

	Valeur brute 31/03/2006	Acquisitions	Cessions	Valeur brute 31/03/2007	Amortissements Au 31/03/2007	Valeur nette 31/03/2007
Matériel industriel	983 458	303 966	56 894	1230 530	745 977	484 553
Agencements	93 396	87 143	64 125	116 414	8 223	108 194
Mobilier et divers	247 778	93 913		341 691	198 435	143 254
TOTAL	1 324 632	485 022	121 019	1 688 635	952 635	736 001

3.3. Immobilisations financières

Immobilisations financières	31/03/2006	Augmentation	31/03/2007
Titres de participation	30 490		30 490
Autres immobilisations financières	43 307	83 672	126 979
TOTAL	73 797	83 672	157 469

Les titres de participation sont constitués de 10% du capital de la société Metraware SARL acquis le 8 juin 2001. Cette société étant bénéficiaire, ces titres n'ont pas lieu d'être provisionnés.

Les autres immobilisations financières sont constituées de dépôts de garantie.

3.4. Variation des amortissements

	31/03/2006	Dotations	Reprises	Diminution	31/03/2007
Frais de recherche et développement	1 086 524	716 243			1 802 767
Autres immobilisations incorporelles	376 507	55 209			431 716
Immobilisations incorporelles	1 463 031	771 452			2 234 483
Matériel industriel	620 167	217 322		91 512	745 977
Agencements	37 591	49 642	14 410	64 125	8 698
Mobilier et divers	143 546	54 414			197 959
Immobilisations corporelles	801 304	321 377			952 635
TOTAL	2 264 334	1 092 829	14 410	155 637	3 187 118

3.5. Valeurs mobilières de placement

Au 31 mars 2007, le portefeuille des VMP se composait comme suit :

VMP CEPME	28 186 €
VMP CIC SICAV ACTION UNION	48 027 €
VMP TCN CIC	1 200 000 €
TOTAL	1 276 213 €

Au 31 mars 2007, la valeur liquidative fait ressortir une plus value latente de 13 727 €

3.6. Variation des provisions

Provisions	31/03/2006	Dotations	Reprises sur prov non utilisées au cours de l'exercice	31/03/2007
Provisions pour dépréciation des stocks	65 982		14 410	51 572
Provisions pour créances douteuses	522 591	22 500	230 373	314 718
Provision pour garantie	201 408		13 093	188 316
TOTAL	789 981	22 500	257 876	554 606

3.7. Stocks

Le montant total de stocks s'élève à 2 031 976€ ;

Il se décompose en :

- matière premières , approvisionnements pour 1 544 192 €, provisionnés à hauteur de 51 572 €
- produits intermédiaires et finis pour 487 784 €

3.8. Créances clients

Les produits à recevoir inscrits à l'actif du bilan en créances clients et comptes rattachés s'élèvent à 6 431 431 € au 31 mars 2007.

Le montant total des créances clients et clients douteux s'élève à 10 794 383 €.

3.9. Autres créances

	31/03/2007	31 /03/2006
Personnel avances et acomptes	48 782 €	36 551 €
Etat- crédit d'impôt recherche	404 168 €	172 880 €
Taxes sur le Chiffre d'affaires déductibles		8 150 €
TVA déductible	488 922 €	124 832 €
Crédit de TVA à reporter	382 566 €	171 374 €
TVA sur factures non parvenues	60 373 €	4 900 €
Créditeurs divers	-761 €	1276 €
Total	1 384 050 €	519 963 €

La créance d'impôt résultant du crédit d'impôt recherche s'élève à 404 168 € (il s'agit du crédit d'impôt calculé au titre de l'année civile 2006). Cette créance sera utilisée en paiement des acomptes d'impôt sur les bénéfices dès l'exercice 2007/2008.

L'ensemble des autres créances à une échéance à moins d'un an.

3.10. Charges constatées d'avance

Ce poste présente un solde de 92 669 €

Les charges constatées d'avance sont constituées de

Maintenance Metraware	89 546 €
Echéances de location de matériel	3 122 €

3.11. Capitaux propres

	Solde au 31/03/2006	Affectation du résultat 2005/2006 et dividendes versés	Résultat de l'exercice 2006/2007	Variation Ecart de change	Augmentation de capital lors de l'exercice d'options et versement de dividendes imputés sur ran	Solde au 31/03/2007
Capital social	504 746				30 720	535 466
Prime d'émission	9 980 160				551 231	10 531 391
Réserve légale	117 190	100 779				217 969
Autres réserves	191 510					191 510
Report à nouveau	1 061 598	1 283 871		(308 221)	(36 187)	2 001 061
Résultat 2006	2 015 582	- 2 015 582				
Résultat 2007			2 847 492			2 847 492
TOTAL	13 870 785	-630 932	2 847 492	(308 221)	545 764	16 324 888
Dividendes		630 932				

L'écart de change inclus dans la ligne "Report à nouveau" résulte de l'utilisation de la méthode de clôture pour la conversion des comptes de l'établissement américain. Il s'établit au 31 mars 2007 à 241 590 €

Le cours moyen utilisé ressort à 1USD = 0.78015 EUR. Il résulte de la moyenne arithmétique des cours moyens mensuels observés durant l'exercice.

Le cours de clôture utilisé ressort à 1 USD = 0,75 EUR

Au 31mars 2007, le capital social se compose de 2 677 330 actions d'une valeur nominale de 0.2 €.

L'augmentation de capital a donné lieu à l'émission de 153 600 actions nouvelles de 0.20 euros de nominal. 551 231 euros ont été imputés sur la prime d'émission.

Bons de souscription d'Actions et bons de Créateurs d'entreprise

L'assemblée générale des actionnaires du 17 juin 2003 a autorisé l'émission des bons suivants : BCE, et BSA5.

Le recensement des bons émis peut se présenter comme suit :

Catégorie	Nbres bons émis	Nbres bons exercables	Prix d'exercice	Date limite
BCE	3 956 * 50	98 900	3.89 €	16/06/2008
BSA5	3 170 * 50	79 250	3.89 €	16/06/2008

Les BCE et BSA 5 sont exercables en 2 tranches en fonction du respect de certaines conditions et donnent droit à la souscription d'une action par bon au prix de 3.89 €. Au 31 mars 2007, 24 550 BCE et BSA restent encore exercable.

Par ailleurs, l'assemblée générale des actionnaires du 16 juin 2005 a autorisé le conseil d'administration à

- Consentir des options de souscription ou d'achats d'actions de la société, dont le prix sera fixé par le conseil d'administration, dans la limite de 100 375 actions
- Procéder à l'attribution d'actions gratuites, existantes ou à émettre, dans la limite de 100 375 actions.

Par ailleurs, l'assemblée générale des actionnaires du 31 octobre 2006 a autorisé le conseil d'administration à procéder à l'émission de 8000 bons de souscription d'actions ordinaires. Au 31 mars 2007 tous les bons de souscriptions ont été émis.

3.12. Emprunts et dettes financières

Les emprunts auprès des établissements de crédit ont une échéance à moins d'un an.

Les autres dettes financières sont constituées à hauteur de 50 000 euros d'une aide Anvar et pour le solde, des comptes courants d'associés. Elles ont toutes une échéance à moins d'un an.

3.13. Dettes fiscales et sociales

	31/03/2007	31 /03/2006
Sécurité sociale	61 722 €	46 022 €
Assedic	8 462 €	6 373 €
Organismes divers	147 716 €	92 797 €
Personnel charges à payer	165 764 €	168 826 €
Charges sociales sur congés payés	68 289 €	70 122 €
Charges sociales sur 13 ^{ème} mois	15 157 €	10 799 €
Etat Impôt sur les bénéfices	68 065 €	267 388 €
Taxe sur le CA à déclarer	222 114 €	14 €
TVA collectée	330 960 €	24 871 €
Etat – charges à payer	67 141 €	79 681 €
Retenue à la source – dividendes		
Débiteurs divers		

	1 155 388 €	766 893 €
--	-------------	-----------

Les dettes fiscales et sociales ont toutes une échéance à moins d'un an.

3.14. Produits constatés d'avance

Il s'agit de travaux facturés d'avance : 368 743 €

4. Autres informations

4.1. Tableau des flux de trésorerie

	2006/2007 12 mois	2005/2006 12 mois
Opérations d'exploitation		
Résultat net de la société	2 847 492	2 015 582
<i>Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie</i>		
Amortissements et provisions nettes de reprises	857 581	1 234 678
Variation des subventions d'investissement	38 185	-24 890
Capacité d'autofinancement	3 742 258	3 225 370
Variation des stocks	-1 029 528	-370 718
Variation des clients et autres créances	-3 344 486	-4 875 729
Variation des fournisseurs et autres dettes	818 854	1 734 032
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE	-3 555 160	-3 512 415
Opérations d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	-1 538 435	-1 120 628
Acquisitions d'immobilisations corporelles	-364 003	-174 552
Augmentation des immobilisations financières	-83 672	-8 047
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	-1 986 111	-1 303 227
Opérations de financement		
Distribution de dividendes	-667 119	-381 425
Remboursement des emprunts et compte courant d'actionnaires (net)	- 67 597	-240 872
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	-734 716	-622 297
Incidence des variations du cours des devises	-297 072	-126 923
Augmentation de capital lié à l'exercice d'options	581 951	
Incidence de l'introduction en bourse		8 338 501
TRESORERIE A L'OUVERTURE	6 990 899	991 890
TRESORERIE A LA CLOTURE	4 742 049	6 990 899

4.2. Charge d'impôt

Pour l'exercice clos au 31 mars 2007, la société enregistre une charge d'impôt de 658 180 €. Cette charge inclut un crédit d'impôt recherche de 404 168 €.

La totalité de l'impôt est imputable sur les opérations courantes

4.3. Détail des charges exceptionnelles

Les charges exceptionnelles s'élèvent à la fin de l'exercice à 88 469 euros. Ces charges sont constituées des loyers et charges locatives restant à payer jusqu'à l'échéance des baux des anciens locaux Satimo non occupés.

4.4. Ventilation de la production vendue par zone géographique

La production vendue pendant l'exercice se répartit comme suit :

	2006/2007	2005/2006
France	1 626 983	4 078 585
Europe	5 204 680	1 824 816
Asie	7 998 924	4 521 754
USA	2 191 329	2 135 273
TOTAL	17 021 916	12 560 428

4.5. Engagements en matière de crédit bail et de location longue durée

Le montant total des redevances restant à payer sur les contrats de crédit bail et de location longue durée s'élève à 227 110 €.

Détails des crédits baux :

Désignation des biens	Valeur brute des biens	Redevances de l'exercice	Redevances cumulées	Dotation aux amortissements correspondante	Amortissements cumulés	Redevances restant dues
BMW sogelease	61 076.13	15 354.48	58 559.75	11 875.89	61 076.13	7 677.24
Testeur de communication 1	69 273.75	15 220.80	34 246.80	13 854.75	31 173.19	41 857.20
Testeur de communication 2	26 946.00	9 429.00	16 500.75	5 389.20	9 431.10	11 786.25
Analyseur de spectre	146 099.40	50 946.36	63 682.95	29 219.88	36 524.85	89 156.13
Logiciel premium solidworks	31 014.96	2 584.58	2 584.58	1 723.05	1 723.05	28 430.38
ECS location central tel	120 511.20	24 102.24	72 306.72	40 170.40	120 511.20	48 204.48

4.6. Engagements en matière de retraite

Conformément aux dispositions de la loi française, la société s'affranchit de ses obligations de financement des retraites du personnel en France par le versement de cotisations calculées sur la base des salaires, aux organismes qui gèrent les programmes de retraite. Il n'y a pas d'autre engagement lié à ces contributions.

La loi française exige également, le cas échéant, le versement en une seule fois d'une indemnité de départ en retraite. Cette indemnité est déterminée en fonction de l'ancienneté et du niveau de

rémunération au moment du départ. Les droits sont uniquement acquis aux salariés présents dans l'entreprise à l'âge de la retraite. L'engagement de la société à ce titre au 31 mars 2007 n'est pas significatif compte tenu de l'âge des salariés et par conséquent n'a pas été provisionné dans les comptes de la société.

4.7. Engagements hors bilan

- La société a donné des cautions de garantie de restitution d'acompte pour un montant de 176 390 euros.
- Le total des mensualités de crédits baux non échues s'élèvent à 220 802 €

4.8. Liste des filiales et participations

La société détient 10 % du capital de la S.A.R.L Metraware
Quartier Cime des Vières
84240 Cabrières d'Aigues
SIREN : 419238589

Nom de la participation	Capital	Réserves et report à nouveau	% du capital détenu	Valeur comptable des titres	Prêts et avances consentis par la Sté et non encore remboursés	Ca Ht Dernier exercice	Résultat	Dividendes encaissés	Caution et avais donnés par Satimo
METRAWARE	75 000 €	294 351 €	10 %	32 017 €	0	716 357 €	104950 €	2 000€	0

4.9. Effectif moyen employé durant l'exercice

L'effectif moyen de l'entreprise est ainsi présenté

	France	USA	Italie	Hong Kong	TOTAL
Cadres	27	4	3	7	41
employés	18	2	4		24
TOTAL	45	6	7	7	65

4.10. Droit individuel à la formation

La loi n° 2004-391 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie et au dialogue social modifiant les articles L933-1 à L933-6 du code du travail, ouvre pour les salariés bénéficiant d'un contrat de travail à durée indéterminé de droit privé, un droit individuel à formation d'une durée de 20 heures minimum par an, cumulable sur une période de six ans (plafonné à 120 heures).

Les heures de formation ouvertes au titre de l'exercice 2006 – 2007 a été de 214. Toutes ces heures ont été utilisées.

4.11. Evènements postérieurs

Acquisition de la société Antennessa

4.12. Rémunération des dirigeants.

Au cours de l'exercice, la rémunération brute du Président s'est élevée à 124 479 euros.



Société d'Applications Technologiques de l'Imagerie Micro-Onde

Satimo, S.A.

Exercice clos le 31 mars 2007

Rapport du commissaire aux comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du président du conseil d'administration de la société Satimo, pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Société d'Applications Technologiques de l'Imagerie Micro- Onde Satimo, S.A.

Exercice clos le 31 mars 2007

Rapport du commissaire aux comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du président du conseil d'administration de la société Satimo, pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société Satimo et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 mars 2007.

Il appartient au président de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil d'administration et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la société.

Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations données dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

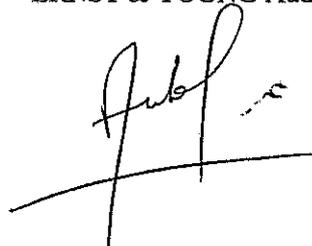
Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel françaises. Celles-ci requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations données dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des objectifs et de l'organisation générale du contrôle interne, ainsi que des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, présentés dans le rapport du président ;
- prendre connaissance des travaux sous-tendant les informations ainsi données dans le rapport.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Paris-La Défense, le 12 septembre 2007

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit



Any Antola